

TOURISME DE CONSOMMATION OU TOURISME DE CONSERVATION ?

La question se pose pour

LE PROJET DE MODERNISATION-RECONVERSION A L'ANNEE DU DOMAINE NORDIQUE ET PEDESTRE DU CHAMP DU FEU.

Le site du Champ du Feu fait partie du patrimoine montagnard des Vosges. Une partie de ce territoire a un statut de réserve biologique domaniale qui protège les milieux naturels les plus remarquables. Une autre partie est le domaine skiable à gestion privée.

Il y a quelques années déjà, quand la neige venait à manquer, la décision a été prise de renforcer la station de ski. Alors, on a déboisé, installé des canons à neige, creusé des réserves d'eau de captation pour la "neige de culture" !!!! Mais d'année en année, la saison s'amenuise et les températures remontent au point de ne même pas pouvoir faire fonctionner les canons à neige. Les exploitants de la station - avec le soutien du président de la Collectivité Européenne d'Alsace - veulent donc implanter des activités « toute année » afin de conserver l'attractivité du site.



QUE CONTIENT CE PROJET ?

Secteur de la Serva : réaménagement des pistes de ski nordique existantes

Secteur de la Tour: aménager les abords, désimperméabiliser une portion de route, départ de parcours piétons

Secteur de la Charbonnière-Bottelets : démontage des installations biathlon, renaturation du site, activité vélos sur neige

Secteur des Myrtilles : construction d'un stade de biathlon avec défrichage de 3 hectares de hêtre (équivalent de 3 terrains de foot), 3 kilomètres de pistes artificielles de 4 mètres de large et 1,9 kms en forêt par extension future. Le biathlon concerne 800 licenciés en France et 2 autres stades existent déjà à proximité à La Bresse (Vosges) et Notschrei (Forêt Noire).

Secteur de la Rothlach : rénovation-extension de l'auberge et de l'ancienne maison canotière avec la création de 50 chambres pour l'hébergement, création d'un champ de luge (défrichage nécessaire), activité chiens de traîneaux

Il faudra également revoir l'accès et bien entendu les parkings vu le trafic que cela devrait générer.

ANALYSE

Quand on dit "reconversion à l'année", cela sous-entend qu'on développe des activités sur toute une année et non pas la seule période hivernale (sans neige !!!). Or, dans le projet, on parle "biathlon, chiens de traîneaux, vélo neige" qui sont des activités uniquement d'hiver. Ce qui voudrait dire que la reconversion n'est qu'une accentuation des activités HIVERNALES sur une hypothèse qu'il continuera à avoir de la neige !

Pour les activités annuelles toutes saisons, elles sont largement et très bien proposées, diligentées par l'Office du Tourisme de Schirmeck, de la haute vallée de la Bruche, qui font un travail remarquable avec des applications pour des randonnées à pied ou en vélos électriques proposés aussi en location, les ballades gourmandes et diverses animations.

Quand on parle d'activité économique sur ce territoire de montagne, il consiste essentiellement en l'exploitation forestière, des activités agricoles des paysans de montagne, du « ranch » (ballades à cheval) et des deux implantations de restauration/hôtel : l'Auberge de la Charbonnière et le Restaurant-hôtel-spa du Mont Champ du Feu.

EAU :

Un problème crucial est l'alimentation en eau potable. Elle se fait rare par période et cela est bien réel déjà par périodes pour l'Auberge de la Charbonnière.

Densifier les capacités d'accueil et concentrer le tourisme au même endroit ne peut se faire sans étude préalable sérieuse sur les capacités hydriques du massif.

ENVIRONNEMENT :

Le Champ du Feu est un massif boisé par des pessières, des hêtraies, mais on y trouve aussi des tourbières, des pelouses sèches et prairies humides.

Il y a des espèces protégées comme l'épervière orangée, l'orchis de Fuchs, les taxons de lycopes, de nombreux oiseaux comme le tarin des aulnes, le pic noir, le merle à plastron, la pie-grèche écorcheur, le traquet motteux, le pic cendré, le grand corbeau, le bruant jaune, le pipit farlouse, l'autour des palombes, le bouvreuil pivoine, le bec-croisé, ...et on y trouve aussi le loup gris, le lynx boréal, la couleuvre helvétique, le lézard vivipare, la coronelle lisse, le triton alpestre et le triton palmé ainsi que de nombreux insectes et papillons comme l'hespérie, la sténobothre, la zygène, ...

ACCES : il y a bien un bus navette des neiges pendant les vacances d'hiver, on peut y accéder à pied après une bonne randonnée depuis les gares de Rothau ou St-Blaise-la-Roche, en vélo, mais c'est surtout en motos et en voitures que se fait l'accès. Cela génère pas mal de pollutions sonores et des problèmes de sécurité largement décriés par les habitants des communes traversées.

Le massif vosgien est grand et permet de multitudes d'activités naturelles sur l'ensemble de la montagne. Il est absolument aberrant de vouloir concentrer un maximum de tourisme sur un lieu dédié et de développer encore davantage des activités hivernales sur une station à 1000 mètres d'altitude où l'enneigement sera de plus en plus aléatoire et réduit.



COÛT :

La station de ski est de gestion privée par la famille Morel.

Une grande partie est une réserve biologique domaniale.

Le coût de ces aménagements est de l'ordre de 8 millions € pour les travaux. C'est l'argent public qui va payer cette « modernisation » !

Qui dit argent public dit service public ou au public.

Que va-t-on y gagner ?

Défrichage, bétonnage, concentration, nuisances, ...

Début des travaux prévus : été 2024

Le massif vosgien est un environnement riche de ballades, de randonnées, de découvertes...

Le conserver ou le ...consommer ?

Sources

le dossier de concertation du projet « Champ du Feu » est accessible sur :
<https://www.alsace.eu/media/6855/cea-dossier-concertation-champ-feu-1.pdf>

pour plus d'infos , se mobiliser/agir :

<https://chaudrondesalternatives.fr> contact@chaudrondesalternatives.fr
[Collectif Vallée Debout](http://Collectif_Vallée_Debout) collectifvalleedebout@gmail.com